

Le Prunaysien



Les élections



La cérémonie du 08 Mai



L'atelier vélo à la recyclerie



Pâques des enfants



L'école des poussins



Bravo aux champions !!!



Prunay en fête



Sommaire

Pages

03	Art et matière
03	Découverte du yoga à Prunay
03	Sécurité
04	La chasse aux œufs
04	Personnel
04	Horaires de la Mairie
04	Extinction de l'éclairage public
05	Le 8 Mai
06	Intra-muros
06	Cinéma
07	Réserve communale
07	Les Pruniers de France
07	Pharmacie de garde
08	Prunay en fête
09	Le projet nature des élèves de CP et CE1
09	L'école des poussins
10	Attention aux chenilles processionnaires
10	Travaux à Prunay
11	Bien vivre ensemble
12	Le tri sélectif
12	Accès déchetterie
13	Le bus service
14-15	Résultats des élections à Prunay
16	Rencontre seniors
17	EPSE
17	Atelier vélo à la recyclerie
18	Bravo aux champions
18	Fortes chaleurs
19	Recette
19	Bienvenue à l'atelier d'Alex
20	Feux d'artifice
20	Agenda
20	Carnet

Le mot du Maire



Madame, Monsieur,

Vous trouverez dans ce numéro quelques informations relatant la vie du village durant ce premier semestre, ponctué par une météo défavorable.

Les élections européennes suivies des législatives se sont déroulées grâce aux assesseurs élus ou bénévoles, que je veux ici remercier ainsi que les Prunaysiens qui se sont déplacés en nombre qui permettent à la vie démocratique de fonctionner. Nous avons la chance de vivre en démocratie, avec ses règles, que nous devons tous respecter.

Cette première partie de l'année s'est terminée par la fête du village où les prestations des enfants de notre école ont été saluées, pendant un très beau week-end qui a récompensé toutes les personnes qui donnent de leur temps pour que le village demeure agréable à vivre.

Différents travaux sont en cours, certains visibles, d'autres moins, pour que notre village prenne en compte les problématiques de transition écologique sans oublier l'entretien indispensable des infrastructures existantes.

Je terminerai en vous souhaitant un bon été 2024, en ayant toujours une pensée pour ceux qui sont dans la peine ou qui ont des problèmes de santé.

Votre Maire

Patrick PAGES

Suivez l'actualité de votre ville au quotidien sur la page Facebook @PrunaysurEssonne, sur www.prunaysuressonne.fr et sur Intra-muros

Numéros de vos élus en cas d'urgence :

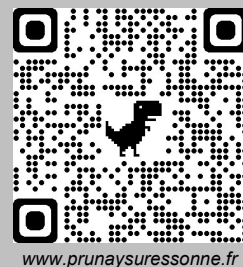
Patrick Pagès Mr le Maire : 06 08 69 53 74
Marc Remondin 1^{er} adjoint : 06 81 01 50 51

Mairie de Prunay sur Essonne

Tel : 01 64 99 52 17
Site : www.prunaysuressonne.fr
Mail : prunaysuressonne@orange.fr

Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi de 9h à 12h - mardi de 18h à 19h - Fermeture le mercredi

Directeur de la Publication : Patrick Pagès **Directeur de la Rédaction :** Ludovic Gervin
Comité de Rédaction : Patrick Pagès, Marc Remondin, Virginie Couvillers, Lorène Gourio, Evelyne Henry, Ludovic Gervin, Alexandra Chetcuti, Fabrice Breuzard



Art et matière

Depuis de nombreuses années, dans le cadre de ce salon, qui relie les communes de la vallée de l'Essonne, nous avons accueilli des œuvres de photographes, toutes plus belles les unes que les autres.

Le prix remis au lauréat était le très beau livre de recueil de recettes avec les produits du terroir du gâtinais français.



Découverte du Yoga à Prunay !!!!

Un cours de découverte du yoga a eu lieu le samedi 15 juin dans notre salle polyvalente, réunissant une petite dizaine de personnes venues du village et des communes alentours.

Introduisant la pratique ancestrale indienne et ses bases, le cours de 60 minutes proposait de découvrir les enchaînements de postures simples, la relaxation et la maîtrise du souffle pour un bien-être assuré et un esprit apaisé. Les participants sont repartis plus légers !

Un cours de yoga hebdomadaire (hors vacances scolaires) et tous niveaux espère voir le jour dès la rentrée de septembre au sein de notre salle polyvalente récemment rénovée. Les cours se dérouleront de manière progressive jusqu'en décembre pour permettre à chacun d'aller à son propre rythme.

L'enseignante franco-indienne Joti Poirier a plus de 14 ans d'expérience dans l'enseignement de cette discipline et est formée notamment en Yoga Thérapie et Hatha Yoga Traditionnel. Elle est joignable par e-mail : jotiyoga@gmail.com, n'hésitez pas à lui écrire pour lui communiquer vos préférences horaires pour les cours à venir ou lui poser vos questions ! Les débutants sont les bienvenus !

Voici les premières propositions de créneaux :

Le mardi soir entre 18h et 20h

Le mercredi matin de 10h30 à 11h30

Le mercredi soir entre 18h et 20h

Si aucun créneau ne vous convient, n'hésitez pas à en proposer.

Et si vous hésitez encore, nous vous proposons un nouveau cours découverte le samedi 31 août de 16h30 à 17h30. Inscription : jotiyoga@gmail.com . Venez nombreux !

Sécurité

Notre village est traversé par la route départementale D449.

A ce jour, ce sont environ 1900 véhicules (dont 6% de poids lourds) qui empruntent cet axe.

En relation avec les services des routes du CD91, et pour nous accompagner dans la réflexion des infrastructures qui pourraient nous aider à gérer la vitesse, un test grandeur nature sera réalisé à l'automne.

Cette installation sera positionnée aux abords de la rue de Sauxcelles (perpendiculaire au RD) qui a vu le nombre d'habitants augmenté ces derniers mois.



La chasse aux oeufs

Cette année la chasse aux œufs de pâques s'est faite de façon coopérative.

Pendant que les petits devaient remplir un saladier de vignettes bien dissimulées, les grands avaient pour mission de récolter une soixantaine de pastilles, bien cachées elles aussi.

A chaque tas de 5 vignettes ils gagnaient une lettre. Une fois toutes les lettres trouvées ils ont dû reconstituer la phrase : « Bravo, vous avez gagné la carte ». Grâce à cette carte, ils ont pu, retrouver le lieu où étaient cachés les petits sacs surprises.

Chaque grand devait s'y rendre, accompagné d'un petit. Après autant d'efforts intellectuels et physiques, il leur fallait bien une belle récompense !

Tout cela s'est terminé autour d'un café et de douceurs pour les enfants comme pour les parents.



Personnel

En mars, Stella Viger a succédé à notre ancienne agente technique qui assurait l'entretien des locaux.

En mai, c'est Isabelle Berthelot qui a remplacé notre secrétaire démissionnaire.

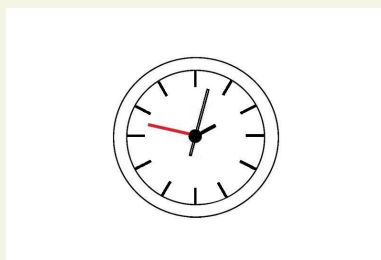


Horaire de la Mairie

Depuis le 16 mai, les horaires d'ouverture de la Mairie sont :

Mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h ainsi que le mardi de 18h à 19h.

Les élus peuvent recevoir sur rendez-vous.



Extinction de l'éclairage public

Cela est une habitude, l'éclairage public est arrêté depuis le 15 mai et sera remis en exploitation le 1^{er} septembre.

La biodiversité retrouve sa place car les insectes sont à nouveaux revenus ainsi que les volatiles de tous genres.

Les chauves-souris sont aussi à la fête, et elles contribuent à cet équilibre indispensable à notre vie.



Le 8 Mai !!!

Un peu d'histoire...

Il y a 79 ans, la reddition sans condition de l'Allemagne le 7 mai à Reims puis le 8 à Berlin signait pour l'Europe occidentale la fin d'une guerre débutée en 1939. La commémoration de cette date, instituée dès 1946, continue aujourd'hui.

Si les Français ne travaillent pas le 8 mai, il n'en a pas toujours été ainsi. En 1946, **la commémoration de la victoire** à cette date est instaurée par une loi, mais à condition que ce jour-là soit un dimanche. Autrement, la Libération sera célébrée le premier dimanche qui suivra le 8 mai.

Quelques années plus tard, en 1953, le **8 mai** est déclaré jour férié à la demande des anciens déportés et résistants. Mais les parlementaires de la Ve République reviennent sur cette décision en 1959, et choisissent le deuxième dimanche de mai. En 1968, on instaure à nouveau le **8 mai comme date de commémoration**, mais ce jour reste travaillé.

Sept ans plus tard, en 1975, le président **Valéry Giscard d'Estaing** décide de supprimer la commémoration officielle de la victoire sur l'Allemagne nazie et de la remplacer par une Journée de l'Europe, afin de marquer la réconciliation franco-allemande.

Ultime changement en 1981 : **le 8 mai est finalement déclaré jour férié**, en mémoire de la fin de la **Seconde Guerre mondiale** et de ses combattants.

Depuis, le rituel veut que chaque 8 mai, le président de la République passe en revue les troupes place de l'Étoile, ravive la flamme du tombeau du Soldat inconnu et dépose une gerbe.

La commémoration du 8 mai est aussi l'occasion de rendre **un hommage à l'engagement des militaires morts pour la France, morts pour la Nation ou morts pour la République**.

A Prunay...

La traditionnelle cérémonie du 8 mai célébrant la victoire souligne une participation régulière en hausse des jeunes.

Il est essentiel de faire perdurer cette commémoration.

Merci pour le travail de l'UNC de Milly favorisant cette ferveur. Et merci à sdis91, SF_Siege, UNCsiege, sdis91, Gendarmerie 91



Intra-muros

Cette application est disponible sur les mobiles (android et apple). Elle permet d'avoir les renseignements utiles et nécessaires lorsque l'on habite la commune.

Aujourd'hui, 10% des prunaysiens la consultent ou reçoivent les notifications (coupure de courant, objets trouvés, voie fermée pour travaux, inscription scolaire, alerte météo...). Pourtant, si vous fouillez un peu, vous trouverez aussi des informations, qui seront toujours disponibles à tout moment.



Cinéma

La pose de la première poutre a eu lieu le 24 mai. En effet, dans le cadre d'une construction en bois, ce n'est pas la première pierre qui est posée.

Ce cinéma d'une contenance de 450 personnes sur 4 salles devrait fournir à partir de l'été prochain différents films via le responsable cine-lines.



Réserve communale

Lors d'incidents importants dus à la météo, en plus des pompiers et de la sécurité civile, certaines communes ont mis en place une réserve communale. Cette réserve est constituée d'habitants bénévoles qui sont regroupés au sein d'une structure. Celle-ci peut intervenir après des événements climatiques en aide à la population.

Notre commune a signé une convention avec le Président des réserves communales de sécurité civile de l'Essonne. Cela permettra, si nous en avons besoin, de faire appel à eux si nous sommes confrontés à ce genre d'incidents (comme ceux de 1999 où une quinzaine d'habitations avaient été touchées suite à un orage important, suivi de ruissellements, qui avaient touché notre commune).

Toutefois, nous pouvons nous aussi, élaborer une réserve communale, si des bénévoles sont intéressés par cette démarche. Une présentation de ce dispositif pourra être réalisée, si des Prunaysiens sont intéressés.

Les Pruniers de France

A l'initiative de la Commune de Pruniers en Sologne, les différentes communes dont le nom a la même étymologie : Prunier, se sont retrouvées pour la première fois en 2001.

Chaque année, les retrouvailles ont lieu le week-end de la pentecôte. Comme un jumelage, le but est de faire connaître le patrimoine local et favoriser les échanges.

Notre Commune a déjà accueilli les « cousins » en 2002 et en 2013. Cette année, nous avons accueilli les communes de Prunay en Yvelines (78), Prunay le Gillon (28), Pruniers en Sologne, Pruno (20), Prunete Cervione (20), Pournoy la Grasse (57).

Le week-end a été consacré à la visite de la Sté SN Gatichanvre, la ville Milly la Forêt (centre Bedu, crypte, parc du Moustier, la halle), le château de Courances, le Musée de l'imprimerie, et la Maison Cocteau.



Pharmacies de garde

Les pharmacies de garde sont affichées sur les vitrines des pharmacies des communes voisines, sur le site internet monpharmacien-idf.fr, sur l'application mobile [Mon Pharmacien](http://MonPharmacien) (Android ou Apple). Vous pouvez aussi appeler le [3237](tel:3237) ou 3237.fr.



Prunay en fête !!!!

L'été fut célébré comme il se doit tout au long de ce week-end.

En effet samedi notre bonhomme de paille a été embrasé pour annoncer l'ouverture de notre fête du village.

Dimanche les festivités ont perduré toute la journée.

Les visiteurs ont pu se promener à travers la brocante ou bien se restaurer avant d'aller admirer l'exposition sur le thème de la Nature, des élèves de CP et CE1 de Prunay.

Les élèves ont participé à égayer cette journée en offrant un très beau spectacle de fin d'année, félicitation à vous tous.

Pour continuer les festivités, le groupe OPUS était présent pour nous amener de belles notes musicales et continuer encore un peu la fête de la musique.

N'oublions pas de mentionner le concours d'épouvantails, plus beaux les uns que les autres, les jeux en bois, la pêche à la ligne, le maquillage et tatouage éphémère, la pesée du panier, et notre tombola prunaysienne.

Le tout sous un beau soleil.

On vous dit à l'année prochaine !!!

Un grand **MERCI** à vous les bénévoles car sans vous ces manifestations ne pourraient avoir lieu !!

Merci à toutes ces entreprises pour leurs participations à notre tombola :

Créa Bois, Weldom Oncy, Mr Bricolage Malesherbes, Aériance, ACF Concept, Les P'tites coquettes, Intensité, Zoo de Beauval, Le Musée des Transports Pithiviers, Musée Salis, Parc Lumigny, Intermarché Itteville, Bricomarché Milly la Forêt, SESAME, Librairie de la Halle, La Recyclerie du Gatinais, La Boucherie du Limousin au Gatinais, Au Rendez-vous du Bien Être, Passiflore, Atout branche, La volaille Prunaysienne, Centre Aquatique Alain Bernard, Île de loisir de Buthiers, Calypso Rose pizza, Université d'Evry, Comptoir des vignes, Miel de Prunay, Centre équestre Les Carnaux, Le Délice Maissois, La Halle du Chocolat, Boulangerie de Boutigny sur Essonne, Étanche Pro, Orange, FPV, Desta Creib, L'Atelier des Chênes, Zoo La Palmyre, Leclerc Malesherbes.



Le projet nature des élèves de CP et CE1

Les élèves de CP et de CE1 ont fait une sortie nature à l'étang de Buno Bonnevaux avec Pauline Métais et Aurélien Petit. Nous avons photographié la nature sauvage pour réaliser une exposition visible lors de Prunay en fête.

Avec Pauline Métais, écrivaine, nous avons inventé une histoire sur notre sortie et un poème « Dans la nature... ».

Elle nous a également conté deux de ses ouvrages.

Aurélien Petit, photographe de la nature sauvage, nous a montré et expliqué la faune et la flore de notre région.

Ce projet était super. Nous avons appris beaucoup de choses.

Les élèves de CE1.

Dans la nature, poème écrit par la classe de CE1.

*Dans la nature, j'ai observé :
Un joli papillon coloré
Des gouttelettes de rosée
Et un cormoran perché.*

*Dans la nature, j'ai entendu :
Des grenouilles perdues
Le clapotis de l'eau
Et un escargot rigolo.*

*Dans la nature, j'ai ressenti :
Des gouttes de pluie,
J'étais tout mouillé
Jusqu'aux doigts de pieds !*



L'école des poussins

Dans notre classe de CP, nous avons eu des poussins.

La maîtresse nous a fait une surprise. Elle a ramené des œufs de la ferme pédagogique et une couveuse. On a mis les œufs dans la couveuse pour remplacer la poule.

Il fallait mettre une grille pour séparer les œufs, et de l'eau. On a mis la couveuse dans un coin et on l'a branchée.

On a attendu 21 jours et trois poussins ont éclos. Ils s'appellent Pikachu, Caramel et Chocolat.

On s'en est très bien occupé. Ils ont passé les mercredi et les week-end dans nos familles.

Lucas les a adoptés !



Attention aux chenilles processionnaires

Chaque année, les chenilles processionnaires refont l'actualité, et ce de plus en plus tôt en raison de l'évolution climatique.

Deux espèces en France présentent un danger : la chenille processionnaire du pin et la processionnaire du chêne.

Ces larves de papillons de nuit ont la particularité de vivre en groupe et de se déplacer en file indienne, d'où leur nom. Classées nuisibles depuis avril 2022, leur prolifération menace la santé humaine voire la flore, en provoquant notamment la défoliation des arbres qu'elles colonisent.

Tout au long de leur développement, elles tissent des nids de soie dans l'arbre colonisé et en sortent la nuit pour en manger les feuilles. À son dernier stade larvaire, la processionnaire du pin descend le long du tronc pour aller s'enfouir dans le sol et se transformer en chrysalide – la processionnaire du chêne restant quant à elle dans son arbre pour ces dernières étapes. Une fois sa métamorphose achevée, en général quelques semaines plus tard (certaines larves du pin peuvent rester enfouies dans le sol plusieurs années), le papillon sort et les individus mâles et femelles se reproduisent. Les femelles iront pondre leurs œufs en haut d'un autre arbre et recommencer ainsi un cycle de vie.

Ces chenilles sont couvertes de poils qui contiennent une protéine toxique pouvant provoquer des réactions allergiques, des démangeaisons, des troubles respiratoires et oculaires par contact direct ou aéroporté. Les enfants, les personnes allergiques et asthmatiques sont particulièrement exposés. Il en est de même des animaux domestiques. Ces poils se détachent très facilement du corps de la chenille lorsqu'elle se sent menacée.



Transportés par le vent, ils peuvent atteindre leur cible à plusieurs dizaines de mètres.

Aussi, pour s'en prémunir, il est recommandé de :

- Ne pas s'approcher et ne pas toucher les chenilles ou de leur nid, en particulier les enfants.
- Ne pas se promener sous les arbres porteurs de nids.
- Porter des vêtements longs en cas de promenade en forêt ou près d'arbres infestés.
- Éviter de se frotter les yeux pendant ou au retour d'une balade.
- Bien laver les fruits et les légumes de son jardin.
- Éviter de faire sécher le linge à côté d'arbres infestés.

En cas de suspicion d'exposition aux chenilles, prendre une douche et changer de vêtements.

Il est également possible d'installer des pièges à collier sur le tronc des arbres infestés de nids. Ceux-ci empêchent les chenilles processionnaires de descendre du pin. Canalisées vers un sac de collecte et piégées, elles ne pourront pas continuer leur cycle de développement.

Vous pouvez enfin favoriser le développement de prédateurs naturels, par exemple par l'installation de nichoirs à mésanges.



Travaux à Prunay

Après les travaux importants réalisés l'année dernière, un complément va être réalisé durant l'été par le changement de fenêtres à la mairie et à l'école.

Cela complétera nos actions d'isolation pour contribuer à la transition énergétique.

Il ne restera plus que 2 fenêtres à l'école pour atteindre la totalité des ouvertures.

A la rentrée, quatre rues verront leur réfection.



Bien vivre ensemble

Tous les ans, il est rappelé quelques fondamentaux de la vie en société, et quelques réglementations en cours.

♦ La **vitesse** de certains véhicules au sein du village résume l'irrespect et l'inconscience de certains conducteurs. Cette vitesse dans une très grande partie du village est limitée à 20 km/h et par définition, les piétons sont prioritaires sur les véhicules. Il est donc important de respecter afin de ne pas risquer un incident voir accident. De plus, certains enfants se promènent à pied ou en vélo, il est donc primordial d'adapter notre vitesse. Si vous prenez cinq minutes pour réfléchir ; Lorsque vous roulez à la vitesse prescrite, il vous faudra 30 secondes de plus qu'actuellement...Alors, pourquoi ne pas respecter ? et ainsi assurer la sécurité de tous.



♦ Il est rappelé que les **feux** à l'air libre sont interdits toute l'année, et une certaine logique permet de le comprendre aisément en période estivale. Depuis quelques temps, il faut le rappeler à certains. Il est donc précisé que c'est une infraction et que la Gendarmerie peut intervenir pour verbaliser.

♦ Les haies ou branches d'arbres ne doivent pas **déborder** sur la voie publique, afin de ne pas gêner la circulation des riverains et des véhicules. L'automne qui va arriver sera le moment privilégié pour corriger les « oublis ». Ensuite, il sera trop tard pour demander des délais.



♦ La période étant propice à la vie en extérieur, il est très recommandé de penser à ses voisins en ne faisant pas trop de **bruit** (musique) et en n'utilisant pas les engins thermiques de jardin aux heures des repas et le dimanche.

♦ Le **stationnement** lorsqu'il a été réglementé l'a été pour de bonnes raisons (sécurité, fluidité, accessibilité...). Il est rappelé que ce point est inscrit dans le code de la route, et lorsque les recommandations ne sont pas suivies d'effet, la verbalisation est une solution qui permet de freiner ces incivilités.



♦ Nos amis les **chiens**, en nombre assez important dans le village, sont bien évidemment les bienvenus. Des aboiements intempestifs et/ou des chiens non tenus en laisse, gênent d'autres habitants, au niveau du bruit et aussi de l'appréhension que certains ont envers les gros chiens.

♦ Les **containers** pour les ordures ménagères ou pour les emballages, doivent être rentrés au maximum le mercredi soir.



Cette liste à la Prévert, n'est pas exhaustive, et n'est qu'un simple rappel pour ceux et celles qui auraient oublié ces différents points.

Ce n'est pas parce que nous habitons un village rural, que nous devons nous affranchir de tout respect envers les autres.

Le tri sélectif

Aujourd'hui tous les emballages se trient ! Mais comment s'y retrouver ?

Depuis le 1^{er} Janvier 2022, l'**info-tri** et/ou l'**info-réemploi** doit figurer de manière visible et lisible sur les papiers et les emballages ménagers.

L'**Info-tri** concerne tous les papiers, les emballages ménagers à usage unique et les emballages réemployables ou rechargeables à domicile.

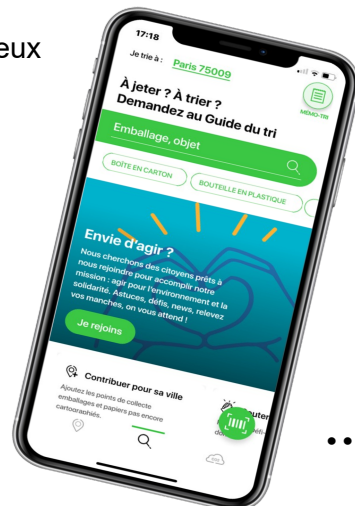
Il indique les modalités de tri pour chaque élément qui compose l'emballage.

Nous sommes tous habitués maintenant à voir ces logos orner les emballages.

Ces infos sur les emballages nous facilitent bien le tri, mais il reste parfois des interrogations.

Vous pouvez pour cela télécharger une application « Guide du tri » qui vous donnera les consignes précises du tri de votre ville ou du lieu de vos vacances par exemple.

Une feuille volante incluse dans ce numéro du Prunaysien vous aidera aussi à mieux trier.



Accès déchetteries

Nouvelles règles pour accéder aux déchetteries

Partout en France, nous avons pris l'habitude de nous rendre dans une déchetterie, pour nous débarrasser de nos déchets vert, gravats, vieux mobiliers et autres objets hors d'usages.

Pour accéder à cette déchetterie (la plus proche de Prunay étant située dans la zone d'activités du Chenet) il faut être muni d'un badge délivrée par votre commune.

A partir du 1^{er} Juillet 2024, pour avoir un badge d'accès aux déchetteries, **les nouveaux usagers** devront obligatoirement créer un compte en ligne sur le site : <https://www.siredom.com/portail-dechetteries>.



Un tutoriel pas à pas vous y attend pour vous guider.

Pour les Prunaysiens déjà détenteur d'un badge de déchetterie

Vous avez jusqu'au **1^{er} avril 2025** pour créer votre compte. Pas besoin de vous déplacer dans votre collectivité.

Pour toutes informations complémentaires : contact@siredom.com

Déchetterie de Milly la Forêt :

1 rue des pins

91490 Milly la Forêt

Jours d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 10h à 12h et 13h à 17h45 - Samedi : 9h à 12h et 13h à 17h45

(Fermeture à 16h45 du 15 octobre au 31 mars)

Dimanche et jours fériés : 9h à 12h

Le bus service



Bus France Services de la CC2V : Votre Guichet Administratif Mobile !

Votre Guichet Administratif Mobile pour Simplifier Vos Démarches

Bien plus qu'un simple service, le Bus France Services de la Communauté de Communes des 2 Vallées est votre allié dédié à la simplification de vos démarches administratives. Nous avons conçu cet espace itinérant pour vous offrir une accessibilité maximale aux services publics, là où vous vivez.

Pourquoi choisir Le Bus France Services ?

- Connectivité Simplifiée : Accès à Internet Haut Débit

Facilitez vos démarches en ligne grâce à notre connexion Internet haut débit. Que ce soit pour remplir des formulaires en ligne, accéder à des services dématérialisés, ou effectuer des recherches, notre Espace France Services met à votre disposition une connectivité rapide et fiable.

- Proximité Géographique : Accès Facile à vos Services Publics

L'Espace France Services de la CC2V91 se distingue par sa proximité géographique. Nous comprenons l'importance d'avoir des services publics accessibles sans avoir à parcourir de longues distances. En vous rendant dans votre commune, nous mettons à votre disposition un guichet administratif mobile, éliminant les tracas liés aux déplacements.

- Confidentialité Assurée : Vos démarches Personnelles en Toute Discretion

Votre vie privée est notre priorité. Pour traiter des affaires sensibles en toute discrétion, notre Espace France Services dispose d'un bureau confidentiel. Notre équipe d'experts veille à ce que vos démarches administratives soient traitées avec le plus grand respect de la confidentialité.

- Agents Dévoués : Deux Experts au Service du Public

Au cœur de notre Espace France Services, vous trouverez deux experts dévoués. Ils sont là pour répondre à toutes vos questions, vous guider dans vos démarches administratives, et vous assister à chaque étape. Profitez d'un accompagnement personnalisé pour des conseils adaptés à votre situation.



Scanne Moi

Résultats des élections à Prunay



Outre le nombre de panneaux qu'il a fallu fournir et le travail préparatoire pour que ces élections se tiennent au mieux, nous avons pu constater que peu de candidats avaient affiché et fournis des bulletins de vote.

Malgré tout, ces élections se sont déroulées et nous tenons à remercier les différents assesseurs qui ont aidé les élus dans cette tâche.

Elections européennes 2024		
Commune de Prunay sur Essonne		
NOM DES CANDIDATS	Totaux	%
MME MARÉCHAL MARION	6	4,58%
MME AUBRY MANON	10	7,63%
MR BARDELLA JORDAN	58	44,27%
MME TOUSSAINT MARIE	5	3,82%
MME THOUY HÉLENE	6	4,58%
MME HAYER VALERIE	14	10,69%
MR ASSELINEAU FRANÇOIS	1	0,76%
MR BELLAMY FRANÇOIS-XAVIER	8	6,11%
MME ARTHAUD NATHALIE	1	0,76%
MR PHILIPPOT FLORIAN	4	3,05%
MR GLUCKSMANN RAPHAËL	5	3,82%
MR LASSALLE JEAN	4	3,05%
MR LACROIX GUILLAUME	2	1,53%
MR DEFONTAINES LÉON	3	2,29%
MR GOUERNATORI JEAN MARC	4	3,05%
Nombre d'électeurs	240	
Nombre de votants	132	55,00%
Suffrages exprimés	131	54,58%
Abstention	108	45,00%



Elections législatives 2024

Elections législatives 2024				
Commune de Prunay sur Essonne				
NOM DES CANDIDATS	1ER TOUR		2EME TOUR	
	Totaux	%	Totaux	%
MR HILAIRE MATHIEU	30	18,87%	46	32,40%
MME PHAN HIEU MATHILDE	1	0,63%	/	/
MR BORIE JACQUES	0	00,00%	/	/
MME TARCY CARLA	4	2,52%	/	/
MME SIFER NAIMA	28	17,61%	/	/
MME DA CONCEICAO CARVALHO NATHALIE	81	50,94%	96	67,60%
MR LIENHARD ALEXANDRE	5	0,76%	/	/
MR MAYEUR PIERRE	10	6,11%	/	/
Nombre d'électeurs	237		237	
Nombre de votants	162	68,35%	157	66,24%
Suffrages exprimés	159	67,07%	142	59,91%
Abstention	75	31,65%	80	33,75%

Merci aux assesseurs qui ont aidé les élus du conseil municipal lors de ces trois dimanche d'élection et qui ont permis le bon déroulement de celles-ci :

*Philippe Ronco
Chantal Guizol
Mathieu Boulore
Julie Tadet-Radigot
Nicole Gaubert
Josiane Pagès
Charles et Marie-Pierre Bichet
Severine Ezan
Christophe Gourio
Claudine Le Chenadec.*



Rencontre seniors

En octobre dernier a eu lieu une rencontre pour les seniors où différents aspects ont été présentés par les spécialistes du domaine (sport, santé, sécurité, alimentation etc..)

Au vu du succès, une nouvelle rencontre aura lieu le 2 octobre prochain.

Certains hésitent à participer, mais sachez que tous les points abordés peuvent vous intéresser, même si vous êtes autonome et en pleine santé....Vous reviendrez de cette journée avec une vision différente et avec des compléments d'informations que vous ne soupçonnez pas....

De plus, un moment de convivialité à la pause méridienne est proposé....

Les invitations seront déposées dans vos boîtes aux lettres.



JOURNÉE PRÉVENTION SENIORS 2024

Jeudi 2 Octobre
de 9h à 17h
Gymnase des singes verts
91820 Boutigny-sur-Essonne



Programme :

- Théâtre : Vieillir d'accord, mais y a pas le feu
- Présentation Maison et Bus France Services
- Éveil musculaire
- Prévention des chutes
- Prévention escroqueries

Repas offert

Inscription obligatoire :
Auprès de votre CCAS
ou du CLIC au 01 64 90 61 84



Notre Commune est actuellement alimentée en eau potable par la société SUEZ.

Depuis 1^{er} juillet 2024, c'est la régie d'Eau Potable du Sud Essonne (EPSE) qui gère cette fourniture d'eau. Cette régie est l'interlocuteur privilégié pour les habitants abonnés à ce service. Des permanences auront lieu.

Le réseau d'assainissement n'est pas concerné par ce nouveau mode de fonctionnement.



Atelier vélo à la recyclerie

Le 30 mai 2024, la Recyclerie du Gâtinais a inauguré son atelier de réparation/vente de vélos.

Cet atelier, situé à l'extrémité Sud du bâtiment en béton, profite de nouveaux locaux réaménagés pour l'occasion.

Plusieurs salles, équipées d'un matériel professionnel, sont dédiées à la rénovation, la réparation, l'entretien etc.... de votre « petite reine ».

Et comme nous sommes à la Recyclerie, les tarifs sont imbattables.

Quelques exemples de prix :

- Révision standard : 35€
- Forfait réglage frein AV et AR : 10€
- Pose d'éclairage simple AV et AR : 5€
- Dévoilage de roue : 15€

**Dorénavant, plus besoin de faire des kilomètres pour faire entretenir mon vélo, une seule adresse :
la Recyclerie du Gâtinais à Prunay**



Bravo aux champions !!

Le week-end du 8 Mai dernier, notre fabuleuse équipe de paramotoristes, Oriane et Fabrice Breuzard ont réussi à se placer à nouveau sur le podium lors de championnat de France en PL2 – Chariot biplace !

Et quelle performance, car après plusieurs fractures et une longue période de rééducation intensive, le retour d'Oriane est spectaculaire au vu de son grave accident !

« J'ai eu la chance d'être prise en charge dans un centre spécialisé pour les sportifs. Les premiers mois ont été très durs, je n'étais pas certaine de marcher à nouveau, mais je n'ai jamais perdu espoir. », confie-t-elle.

Malgré des difficultés persistantes à rester longtemps assise ou debout, elle a remporté toutes les épreuves de navigation, assurant une deuxième place sur le podium national.

"C'est un résultat inespéré. Je suis tellement heureuse d'avoir pu revenir sur le terrain aussi tôt", déclare-t-elle. Fabrice, son père et coéquipier, partage cette fierté. « Son courage et sa détermination sont une source d'inspiration. Je pense que cela n'aurait jamais été possible sans le soutien quotidien de notre entourage et des Prunaysiens qui nous a permis de revenir à ce niveau et nous vous remercions pour cela ».

N'hésitez pas à venir les rencontrer sur la base
dans les hauteurs de Prunay !!



Conseils pour se protéger de la chaleur

Voici en détails les conseils simples qui s'appliquent à tous, et particulièrement aux personnes fragiles (personnes âgées de plus de 65 ans, personnes handicapées ou malades, personnes dépendantes, femmes enceintes, jeunes enfants...) et aux travailleurs exposés à la chaleur, plus à risque de présenter des complications :

- **éviter de sortir aux heures les plus chaudes** (de 11 h à 21 h en cas de canicule) ;
- **maintenir son logement frais** : fermer fenêtres et volets la journée, les ouvrir le soir et la nuit s'il fait plus frais ;
- si le logement ne maintient pas la fraîcheur, **passer plusieurs heures par jour dans un lieu frais** (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché, musée...) ;
- **boire régulièrement de l'eau** sans attendre d'avoir soif ;
- **se rafraîchir et se mouiller le corps** (au moins le visage et les avant-bras) plusieurs fois par jour ;
- **manger** en quantité suffisante ;
- **ne pas boire d'alcool** ;
- **éviter les efforts physiques** ;
- penser à **donner régulièrement des nouvelles à ses proches** et, dès que nécessaire, demander de l'aide.

À noter : en cas de fortes chaleurs, certains médicaments peuvent empêcher ou gêner la régulation de la température du corps. Il est également important de respecter les conseils de conservation et de transport des produits de santé.

La recette

La tarte aux cerises

Préparation : 30 min

Cuisson : 40 à 50 min

Pour 6 pers. :

1 disque de pâte brisée pur beurre

1 kg de cerises (burlat, reverchon, coeur de pigeon...)

50 g de semoule fine

80 g de sucre blond de canne

Beurre et farine pour le moule

La recette :

Préchauffez le four à 170°C (th. 5-6).

Beurrez et farinez un moule à tarte à fond amovible ou en porcelaine.

Foncez le moule avec le disque de pâte brisée. Piquez-le à la fourchette et entreposez au réfrigérateur.

Lavez et équeutez les cerises.

À l'aide d'un couteau, coupez-les en deux en extrayant le noyau.

Sortez le moule, parsemez de semoule fine puis de 50 g de sucre.

Rangez en rosace les cerises bien serrées les unes contre les autres. Saupoudrez avec le reste de sucre.

Enfournez pour 40 à 50 minutes de cuisson.

Laissez refroidir avant de déguster.

Bon appétit !!!!!



Un dessert de saison !!!



Bienvenue à L'Atelier d'Alex !

Ancienne Cheffe dans un hôtel parisien, j'ai travaillé en boutique ainsi qu'en restauration.

Forte de cette expérience je suis fraîchement installée à mon compte pour vous proposer toutes sortes de pâtisseries.

Vous trouverez mes créations à La Volaille Prunaysienne située à Prunay sur Essonne. Nous travaillons en collaboration sur l'activité traiteur que nous vous proposons tout au long de l'année. Je reste à votre disposition pour tous vos événements (Mariage, Baptême, Anniversaire etc...).

Au plaisir de vous rencontrer !

Alexandra Chetcuti



latelier_dalex

L'Atelier d'Alex



Feu d'artifice

Cette année, c'est au tour de Gironville-sur-Essonne de tirer notre traditionnel feu d'artifice.

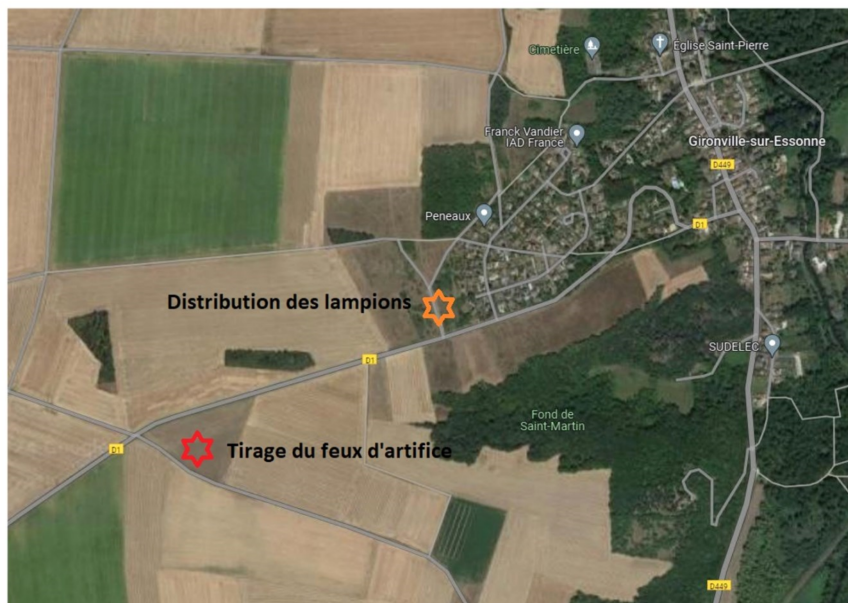
La distribution des lampions se fera à 22h à la sortie de Gironville (étoile jaune).

Ensuite le départ au lieu du pas de tir se fera à 22h30.

Le feu d'artifice sera lancé à 23h00 au lieu dit les Baignoires (étoile rouge).

Pour rappel, les feux d'artifice sont tirés tour à tour entre les quatre communes :

- ◆ Boigneville
- ◆ Buno-Bonnevaux
- ◆ Prunay sur Essonne
- ◆ Gironville sur Essonne



Agenda !!!

- ◆ 14 Juillet : Feux d'artifice à Gironville
- ◆ Décembre : Téléthron
- ◆ Décembre : Noël des enfants

Surveillez vos boîtes aux lettres !!!



Carnet

Décès

Toutes nos condoléances à la famille

- Mme Levesque épouse Fau décédée dans sa 94ème année le 26 Aout 2023

Mariage

Toutes nos félicitations

- Mme Le Vanneur et M. Estreguil demeurant au 11 rue de Courcelles le 8 juin

Naissance

Félicitations aux heureux parents

- Elyna Le Mero le 15-05-2024 à Fontainebleau
- Kélyo Rault le 22-04-2024 à Fontainebleau
- Enola Gaye le 19-05-2024 à Fontainebleau